

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

12 mars 2026

---

RENFORCER L'ENSEIGNEMENT À LA DÉFENSE NATIONALE DANS LE CADRE DU  
PARCOURS DE CITOYENNETÉ - (N° 2523)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 5

**AMENDEMENT**

présenté par

M. Boyard, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

-----

**ARTICLE PREMIER**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les députés du groupe La France insoumise sont opposés à cette proposition de loi ; cet amendement vise ainsi à la vider de son contenu. Depuis des années, les responsables politiques macronistes sapent méthodiquement les services publics puis feignent de s'étonner lorsque ceux-ci n'arrivent plus à remplir leurs missions. L'éducation n'échappe pas à la règle. Les auteurs de cette proposition de loi (PPL) déplorent ainsi que l'enseignement à la défense, déjà prévu par le code de l'éducation nationale, ne soit pas suffisamment dispensé dans les classes du secondaire.

Ils reconnaissent pourtant que ces lacunes sont dues aux manques criants de moyens dans l'Éducation nationale : le rapporteur de cette PPL C. Blanchet déplore ainsi dans rapport que « dans

---

un contexte de pénuries de ressources humaines et d'attrition des moyens budgétaires, la difficulté récurrente des enseignants à terminer dans les temps les programmes scolaires en raison de l'inflation de ces mêmes programmes[...] expliquent également la faible diffusion de l'enseignement de défense ».

Le bilan des gouvernements successifs depuis 2017 est en effet accablant à cet égard : plus de 8800 suppressions de poste d'enseignants dans le secondaire depuis 2017 (chiffres du Snes-Fsu), avec des manques d'enseignants dans 55% des établissements scolaires à la rentrée 2025, tout en augmentant le nombre d'élèves par classe (25,8 élèves par classe au collège, soit 5 de plus que la moyenne de l'UE).

Pourtant, malgré ce constat, les auteurs de cette PPL veulent encore alourdir les programmes du secondaire, déjà surchargés faute de moyens et de temps. Le référentiel créé par cette PPL et les enseignements qui en découleront se feront donc nécessairement au détriment des autres disciplines et programmes déjà existants ; si l'enseignement à la défense peut avoir un intérêt, les enjeux écologiques, l'éducation à l'égalité ou contre le sexisme et les discriminations sont prioritaires pour une éducation émancipatrice. L'objet de cette PPL est tout autre : son auteur la décrit comme « le pendant humain et moral des investissements budgétaires consentis en faveur des armées », c'est-à-dire comme une manière d'accompagner la martialisation du discours de l'exécutif, qui utilise la rhétorique de « l'économie de guerre » et du « réarmement » pour justifier la guerre sociale qu'il mène dans le pays.

Plus grave encore, ce texte permet aux réservistes, notamment ceux des armées, d'intervenir dans les salles de classes des enseignements relatifs à la défense. Ce n'est pas le rôle des réservistes, dont les compétences n'ont rien à voir avec celles des enseignants. L'éducation, même à la défense, doit être assurée par des professeurs, non par des militaires. La possibilité pour les réservistes des armées d'intervenir dans les établissements du secondaire, couplée à une baisse régulière des moyens de l'Éducation nationale, entrainera de facto une utilisation croissante des moyens des armées pour pallier la baisse de ceux de l'Éducation nationale, sciemment orchestrée par les gouvernements macronistes successifs. Cette stratégie de sape progressive de l'école publique et du rôle des professeurs doit être combattue en bloc.